



RNCP: 37715

TP ADVF 5 mois - NIV. 3



ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le Titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi de niveau 3 (CAP/BEP) d'assistant de vie aux familles.

> SE FORMER

Pour acquérir les compétences afin de/

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

> METIERS VISES

Activités: L'assistant.e de vie aux familles accompagne au quotidien les personnes dépendantes, fragilisées ou en situation de handicap, et relaie les parents dans la garde des enfants de tous âges à leur domicile.

LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais et au coeur du Puy en Velay - Accès direct bus, parking. Restauration
- + Etablissement à taille humaine
- + Un plateau technique dédié au Service à la Personne avec tout le matériel associé aux différents gestes professionnels
- + Nombreux partenaires professionnels



INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 520h de présence en centre de formation et 12 semaines en entreprise sur 6 mois
- Rythme Continue avec période de deux à trois semaines de stage entre chaque modules selon calendrier pré établi.

> EVALUATION- CERTIFICATION

- Evaluation orale et/ou écrite en cours de formation (contrôle continu).
- Evaluation des périodes en entreprise,
- Examen final organisée par le DREETS.

> POURSUITE D'ETUDES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec la responsable de formation

NOS INDICATEURS (2025)

Réussite : 80 %

Satisfaction : 84 %

Insertion : 20 %



1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.

Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.

Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des lever et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

- SST 14 heures.
- Stage pratique 370 heures.



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.



> PRE-REQUIS / SELECTION

- Aptitude physique à occuper un emploi en contact avec les personnes
- Projet validé dans le secteur des services à la personne
- Satisfaire aux tests de sélection (épreuves écrite et orale)

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet 1 mois avant le début de formation
 - Démarrage de la formation en octobre
- Les dates précises peuvent varier d'une session à l'autre, nous contacter.



+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction des diplômes obtenus

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Les séquences pédagogiques sont construites à partir de temps de face à face, visites, témoignages et études de cas, mises en situation sur plateaux techniques, temps d'individualisation et de professionnalisation

La formation se compose de 3 modules qualifiants débouchant sur les certificats de compétences professionnelles – CCP



> Tarif horaire - Prise en charge

- > Participation aux tests d'entrée gratuite
- > Prévoir une tenue de travail adaptée

> Prise en charge éventuellement possible pour les demandeurs d'emploi par France Travail (AIF)

> Pour les salariés, possibilité de prise en charge par le fonds de formation (CPF, CPF-PTP)

> Nous consulter pour une étude personnalisée

> Geneviève BOURGIER (Cfppa)- 04.71.65.70.69

